



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada**  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 1T3  
Nova Scotia  
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Auvents a bord d'un navire	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W3554-166162/A	<b>Date</b> 2016-05-19
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W3554-16-6162	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$HAL-218-9862	
<b>File No. - N° de dossier</b> HAL-6-77032 (218)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-06-08</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Atlantic Daylight Saving Time ADT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Figueredo, Laila	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hal218
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (902) 496-5353 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (902) 496-5016
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG D200 RM 3311 STN FORCES HALIFAX NOVA SCOTIA B3K5X5 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique  
Acquisitions  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)  
B3J 3C9  
Nova Scot

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	3
1.5 CONTENU CANADIEN .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	4
2.4 LOIS APPLICABLES .....	4
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	6
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>7</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	8
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN .....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 PAIEMENT .....	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	12
6.9 LOIS APPLICABLES .....	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	12
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	12
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	12
6.13 ASSURANCES.....	12
<b>ANNEXE « A » .....</b>	<b>13</b>
BESOIN .....	13
<b>PIÈCE JOINTE « A-1 ».....</b>	<b>15</b>
DESSIN .....	15
<b>PIÈCE JOINTE « A-2 ».....</b>	<b>16</b>
INSTRUCTION DE TRAVAIL .....	16

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

<b>ANNEXE « B »</b> .....	<b>17</b>
BASE DE PAIEMENT .....	17
<b>ANNEXE « C »</b> .....	<b>18</b>
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	18
<b>ANNEXE « D »</b> .....	<b>19</b>
DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ – LISTE DE NOMS .....	19

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

1. Avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées :
  - a) le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - b) les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent;
  - c) le soumissionnaire doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
2. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité industrielle \(PSI\)](http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).

### **1.2 Besoin**

Le ministère de la Défense nationale souhaite établir un marché pour la fabrication, la fourniture, la livraison et la vérification du bon ajustement de trois (3) auvents pour ponts d'envol, un pour le NCSM Ville de Québec, un pour le NCSM St John's et un pour le NCSM Toronto, conformément au besoin énoncé à l'annexe A. La livraison et la vérification du bon ajustement se feront à l'arsenal canadien de Sa Majesté, Halifax (Nouvelle-Écosse). Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### **1.5 Contenu canadien**

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique – une (1) copie papier

Section II : Soumission financière – une(1) copie papier

Section III : Attestations – une (1) copie papier

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Pour que sa soumission soit conforme, le soumissionnaire doit remplir l'attestation suivante : **(À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)**

Le soumissionnaire atteste, par sa signature, que les trois auvents pour ponts d'envol seront fabriqués, fournis et livrés et que leur bon ajustement sera vérifié conformément aux exigences de l'annexe A, Besoin, au dessin D228-445-000-02, feuilles 1, 2, 3 et 4 et au document 15.113 ci-joints.

\_\_\_\_\_  
**Signature du représentant autorisé du soumissionnaire**

\_\_\_\_\_  
**Date**

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix total de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, DRA à l'arsenal canadien de Sa Majesté, Halifax, Nouvelle Écosse, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission**

##### **5.1.2.1 Attestation du contenu canadien**

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que : **(Soumissionnaire à compléter)**

( ) les produits offerts sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

---

**Signature du représentant autorisé du soumissionnaire**

**Date**

**5.1.2.1.1** Clause du Guide des CUA [A3050T](#) (2014-11-27), Définition du contenu canadien.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

En plus de la politique susmentionnée, conformément à l'**article 17 « Renseignements à fournir au moment de présenter une soumission ou de conclure un accord immobilier ou un contrat »**, les soumissionnaires doivent remplir et envoyer avec leur soumission l'**annexe D, Dispositions relatives à l'intégrité – Liste de noms**.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

*Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.*

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

#### **6.1.1** Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le PSI) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de SPAC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de SPAC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - a) du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin, pour la fabrication, la fourniture, la livraison et la vérification du bon ajustement de trois (3) auvents pour ponts d'envol, un pour le NCSM Ville de Québec, un pour le NCSM St John's et un pour le NCSM Toronto, conformément au besoin énoncé à l'annexe A. La livraison et la vérification du bon ajustement se feront à l'arsenal canadien de Sa Majesté, Halifax (Nouvelle-Écosse) pour Le ministère de la Défense nationale.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A](#) (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Date de livraison**

Les produits livrables doivent être reçus au plus tard aux dates suivantes :

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

NCSM Vdq: À compléter avant le 31 juillet, 2016  
NCSM St. John: À compléter avant le 30 septembre, 2016  
NCSM Toronto: À déterminer. Date approximative de début septembre-octobre 2016.

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Laila Figueredo  
Spécialiste en approvisionnement  
Services publics et Approvisionnement Canada  
Région de l'Atlantique, Approvisionnement  
1713 Bedford Row  
Halifax, N.É.  
B3J 3C9

Téléphone : 902-496-5353  
Télécopieur : 902-496-5016  
Courriel : laila.figueredo@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *(Sera complété à l'octroi du contrat)*

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Le Représentant de l'entrepreneur pour le contrat est : ***(À compléter par le soumissionnaire)***

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix de lot fermes, précisés dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### **6.6.2 Limite de prix**

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

### **6.6.3 Modalités de paiement – Paiements multiples**

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

### **6.6.4 Clauses du *Guide des CCUA***

C2000C (2007-11-30) Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

## **6.8 Attestations et renseignements supplémentaires**

### **6.8.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### **6.8.2 Clauses du Guide des CCUA**

A3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien

## **6.9 Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## **6.10 Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;
- c) Annexe A, Besoin (incluant Pièce Jointe A-1 et A-2);
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) Annexe C, Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

## **6.11 Contrat de défense**

Clause du Guide des CCUA [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

## **6.12 Clauses du Guide des CCUA**

[A9062C](#) (2011-05-16) Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes  
[B7500C](#) (2006-06-16) Marchandises excédentaires

## **6.13 Assurances**

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

## **ANNEXE « A »**

### **BESOIN**

1. L'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, outils et équipement et vérifier l'ajustement approprié de requis pour fabriquer des auvents pour pont d'envol pour le NCSM VDQ, le NCSM St. John's et le NCSM Toronto situé à l'arsenal canadien de Sa Majesté, Halifax (Nouvelle-Écosse) pour Le ministère de la Défense nationale.

#### **NCSM TORONTO**

##### **Auvents de pont d'envol avec rideaux latéraux**

1.1 Fabriquer un (1) auvent de pont d'envol de FCP et des rideaux latéraux, conformément au dessin D28-445-000-02, feuilles 1, 2, 3, 4 et au document NA 15.113. L'ensemble doit être complet, avec dessus/toit, face de hangar/section de porte verticale, rabats de protection contre les intempéries et côtés/parois d'extrémité amovibles pour s'adapter au matériel de fixation existant du NCSM Toronto. Les auvents utiliseront des portions de tissu du NCSM Toronto comme modèle, avec un sac d'entreposage aéré. De plus, des mesures seront effectuées sur place, à bord du NCSM Toronto, avant la fabrication. Une fois terminés, les auvents seront installés sur le NCSM Toronto par le personnel du navire avec l'aide de l'entrepreneur, et tout problème sera corrigé par l'entrepreneur.

Remarque: L'Entrepreneur de fournir tout le matériel nécessaire.

#### **NCSM ST. JOHN'S**

##### **Auvents de pont d'envol avec rideaux latéraux**

1.2 Fabriquer un (1) auvent de pont d'envol de FCP et des rideaux latéraux, conformément au dessin D28-445-000-02, feuilles 1, 2, 3, 4 et au document NA 15.113. L'ensemble doit être complet, avec dessus/toit, face de hangar/section de porte verticale, rabats de protection contre les intempéries et côtés/parois d'extrémité amovibles pour s'adapter au matériel de fixation existant du NCSM ST. JOHN'S. Les auvents utiliseront des portions de tissu du NCSM ST. JOHN'S comme modèle, avec un sac d'entreposage aéré. De plus, des mesures seront effectuées sur place, à bord du NCSM ST. JOHN'S, avant la fabrication. Une fois terminés, les auvents seront installés sur le NCSM ST. JOHN'S par le personnel du navire avec l'aide de l'entrepreneur, et tout problème sera corrigé par l'entrepreneur.

Remarque: L'Entrepreneur de fournir tout le matériel nécessaire.

#### **NCSM VILLE DE QUÉBEC**

##### **Auvents de pont d'envol seulement**

1.3 Fabriquer un (1) auvent de pont d'envol de FCP seulement, conformément au dessin D28-445-000-02, feuilles 1, 2, 3, 4 et au document NA 15.113. L'ensemble doit être complet, avec dessus/toit, face de hangar/section de porte verticale, rabats de protection contre les intempéries et côtés/parois d'extrémité amovibles pour s'adapter au matériel de fixation existant du NCSM VILLE DE QUÉBEC. Les auvents utiliseront des portions de tissu du NCSM VILLE DE QUÉBEC comme modèle, avec un sac d'entreposage aéré. De plus, des mesures seront effectuées sur place, à bord du NCSM VILLE DE QUÉBEC, avant la fabrication. Une fois terminés, les auvents seront installés sur le NCSM VILLE DE QUÉBEC.

---

QUÉBEC par le personnel du navire avec l'aide de l'entrepreneur, et tout problème sera corrigé par l'entrepreneur.

Remarque: l'Entrepreneur de fournir tout le matériel nécessaire.

2. PHOTOGRAPHIE : Toute utilisation d'équipement photo ou vidéo à bord du navire est interdite, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation de la part du Fondé de pouvoir et de l'officier chargé de la sécurité sur le navire.

3. STATIONNEMENT : Le stationnement est interdit sur les quais. Le stationnement est seulement permis aux endroits désignés à cette fin dans la zone industrielle de l'arsenal CSM. Toute demande d'accès aux quais afin de charger ou de décharger de l'équipement et des matériaux doit être transmise à l'avance au fondé de pouvoir. Le ministère de la Défense nationale n'est pas responsable des contraventions émises en raison de l'abus des espaces de stationnement temporaire à cette fin. L'accès est limité à deux véhicules par jour en tout temps.

4. ACCÈS AU LIEU DE TRAVAIL : À l'attribution du contrat, l'Entrepreneur remettra au fondé de pouvoir une liste des membres des personnes et des véhicules qui auront accès au lieu des travaux afin de fournir les services prévus aux termes du contrat. Toutes les personnes autorisées à accéder au site doivent, en tout temps, avoir en leur possession une pièce d'identité avec photo lorsqu'elles se trouvent sur le lieu de travail à l'arsenal CSM.

5. POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR L'INTERDICTION DE FUMER : l'Entrepreneur doit s'assurer que les membres de son personnel se conforment à la politique du gouvernement du Canada, qui interdit de fumer dans toutes les enceintes gouvernementales. On ne peut fumer que dans les zones désignées.

6. POLITIQUE DE L'IMFCS CONCERNANT LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUE : L'IMF Cape Scott a adopté une politique de tolérance zéro à l'égard de l'alcool et de la drogue. Aucun membre du personnel de l'entrepreneur ne peut se présenter au travail après avoir consommé ou alors qu'il est sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. L'entrepreneur est tenu d'expulser tout membre du personnel qui contrevient à cette politique pour le reste de la journée de travail, et ce, à ses frais.

#### 7. EXIGENCES DE SÉCURITÉ

L'Entrepreneur doit s'assurer que les dispositions nécessaires sont prises pour la demande d'autorisation de visite (DAV). L'agent chargé de la sécurité de l'Entrepreneur doit communiquer avec :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction de la sécurité industrielle canadienne et internationale  
2745, rue Iris, 3<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0S5  
Tél. : 613-948-4176

Des DAV sont requises pour tous les membres du personnel voulant accéder à une propriété du ministère de la Défense nationale. Le défaut d'obtenir une demande d'autorisation de visite peut mener à la résiliation du contrat.

7.1 L'entrepreneur doit s'assurer que tous les employés ont en tout temps en leur possession une pièce d'identité avec photo lorsqu'ils travaillent sur une propriété du ministère de la Défense nationale.

7.2 Une copie de l'autorisation de sécurité requise conformément à la LVERS pour tous les membres du personnel que l'entrepreneur prévoit employer aux termes du contrat doit être fournie avec date de l'attribution du contrat.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**PIÈCE JOINTE « A-1 »**

**DESSIN**

Dessin D28-445-000-02 feuilles 1, 2, 3, 4 jointe à la demande de soumissions doit être insérée ici et fait partie intégrante du présent document.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**PIÈCE JOINTE « A-2 »**  
**INSTRUCTION DE TRAVAIL**

Instruction de Travel No. NA 15.113 jointe à la demande de soumissions doit être insérée ici et fait partie intégrante du présent document.

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

Le prix de lot ferme doit être un prix tout compris en dollars canadiens, incluant les droits de douane canadiens, les taxes d'accise, la destination FAB et tous les frais de livraison à l'arsenal canadien de Sa Majesté, à Halifax, en Nouvelle-Écosse (taxes applicables en sus).

**Le soumissionnaire doit remplir les trois (3) tableaux ci-dessous :**

**Tableau 1**

NCSM TORONTO  
Auvents de pont d'envol avec rideaux latéraux

N° d'article	Description	Prix de lot ferme
1	Main-d'œuvre	\$
2	Matériel et fournitures	\$
<b>TOTAL (A)</b>		\$

**Tableau 2:**

NCSM ST. JOHN'S  
Auvents de pont d'envol avec rideaux latéraux

N° d'article	Description	Prix de lot ferme
1	Main-d'œuvre	\$
2	Matériel et fournitures	\$
<b>TOTAL (B)</b>		\$

**Tableau 3:**

NCSM VILLE DE QUÉBEC  
Auvents de pont d'envol seulement

N° d'article	Description	Prix de lot ferme
1	Main-d'œuvre	\$
2	Matériel et fournitures	\$
<b>TOTAL (C)</b>		\$

**Évaluation financière**

**TOTAL GLOBAL (A + B + C) = \_\_\_\_\_ \$ (taxes applicables en sus)**

**Livraison:**

**À remplir par le soumissionnaire la meilleure date de livraison qui pourrait être accordée est par numéro de jours.**

<b>Demandé:</b>	<b># de jours pour compléter</b>
NCSM VDQ: À compléter avant le 31 juillet, 2016	
NCSM St. John: À compléter avant le 30 septembre, 2016	
NCSM Toronto: À déterminer. Date approximative de début septembre-octobre 2016	

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W3554-166162/X  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W3554-166162

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
HAL-6-77032

Id de l'acheteur - Buyer ID  
hal218  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **ANNEXE « C »**

### **LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

La liste de vérification des exigences relatives à la sécurité jointe à la demande de soumissions doit être insérée ici et fait partie intégrante du présent document.

**ANNEXE « D »**

**DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ – LISTE DE NOMS**

**À REMPLIE PAR LE SOUMISSIONNAIRE ET PRÉSENTÉE AVEC LA SOUMISSION**

Veillez fournir le nom des entités suivantes, selon la nature du droit de propriété de l'entreprise.

1. Dans le cas d'une personne morale : le nom de chacun des membres actuels du conseil d'administration.

---

---

---

---

2. Dans le cas d'une entreprise individuelle ou d'un particulier faisant affaires sous le nom d'une entreprise : le nom de l'unique propriétaire ou particulier.

---

3. Dans le cas d'une coentreprise : le nom de tous les membres actuels de la coentreprise.

---

---

---

---

4. Dans le cas d'un particulier, le nom complet de la personne.

---

OUTLINE OF HELICOPTER TAIL PROBE	LIMITE DE LA SONDE DE QUEUE DE L'HÉLICOPTÈRE
WTB	CLOISON ÉTANCHE
SHIP	NAVIRE
RAST THROUGH	ESPACE POUR LE RAST
P&S	(B et T)
LSO COMPARTMENT	COMPARTIMENT DE L'OFFICIER D'APPONTAGE
HOLE	TROU
DIA PLU WELD	SOUDURE DIA
DETAIL 1-7C DETAIL OF STAY HEAD FITTING SCALE 1:2	DÉTAIL 1-7C DÉTAILS DU RACCORD SUPÉRIEUR DE FIXATION ÉCHELLE 1:2
LENGTH OF STAYS REQUIRED FOR TYPE 'A' = 1828	LONGUEUR DES SUPPORTS REQUIS POUR LE TYPE A = 1828
LENGTH OF STAYS REQUIRED FOR TYPE 'C' = 1358	LONGUEUR DES SUPPORTS REQUIS POUR LE TYPE C = 1358
DENOTES DECK PADEYE (STD-H-26-A)	DÉSIGNE LA PLATINE À CŒIL DU PONT (STD-H-26-A)
DENOTES HELICOPTER TIE DOWN POINT	DÉSIGNE LE POINT D'ATTACHE DE L'HÉLICOPTÈRE
DENOTES HELICOPTER FWD LIMIT LINE LIGHTS	DÉSIGNE FEUX DE LA LIMITE AVANT DE L'HÉLICOPTÈRE
PLAN VIEW AT NO 1 DECK AFT SHOWING LOCATION OF DECK PADS FOR AWNING STANCHIONS	VUE EN PLAN À L'ARRIÈRE DU PONT N° 1 MONTRANT L'EMPLACEMENT DES SEMELLES DE PONT POUR LES MONTANTS DES AUVENTS
AFT ENSIGN STAFF GUYLINE	HAUBAN DU MÂT DE PAVILLON ARRIÈRE
FLIGHT DECK AWNING	AUVENT DE PONT D'ENVOL
VERTICAL PORTION OF AWNING	PARTIE VERTICALE DE L'AUVENT
AT CL	À CL
AT SIDE	SUR LES CÔTÉS
STBD. PROFILE	PROFIL TRIBORD
TURNBUCKLE JAW & JAW	TENDEUR À DEUX MÂCHOIRES
RIDGE ROPE WITH THIMBLES AT BOTH ENDS SHACKLE	FILIN AVEC BAGUES AUX DEUX EXTRÉMITÉS MANILLE
RIDGE ROPES WITH THIMBLES AT NOTH ENDS	FILINS AVEC BAGUES AUX EXTRÉMITÉS NORD
RIDGE ROPE P&S	FILIN (B et T)
THIMBLE SECURED TO HOOK TYPE 'A' ON HANGAR END P&S. SEE SHEET 3	BAGUE FIXÉE AU CROCHET DE TYPE SUR L'UNE DES EXTRÉMITÉS DU HANGAR (B et T). VOIR FEUILLE 3
DETAIL OF RIDGE ROPE CONNECTIONS (NTS)	DÉTAIL DES RACCORDS DU FILIN (NTS)
UNCLASSIFIED	NON CLASSIFIÉ
ZONE	ZONE
REVISION	RÉVISION
DATE	DATE
THIS DRAWING SUPERCEDES DRAWING 8555552 REV -.	CÉ DESSIN REMPLACE LE DESSIN 8555552 REV -. MISE À JOUR DU DESSIN ET DES VECTEURS.

DRAWING STANDARD & VECTORING UPDATE. TDAN: 08HFX1R00195	AADT : 08HFX1R00195
RD	RD
DL	AD
DMSS2	DSGM2
HEIGHT FROM BOTTOM OF PAD MEASURED TO THIS POINT	HAUTEUR DU COUSSINET EN PARTANT DU BAS, MESURÉ JUSQU'À CE POINT
24 DIA HOLE FOR ITEM NO 67	TROU DE 24 DE DIA POUR ARTICLE N° 67
SO TUBE (ALUM)	TUBE EN ALUMINIUM DE 2 ½ po <sup>2</sup> x 2 ½ po <sup>2</sup>
DETAIL 1-2F DETAIL OF HEAD FITTING (13 OFF) TYPE 'A' SCALE 1:2	DÉTAIL 1-2F DÉTAIL DU RACCORD SUPÉRIEUR (13) TYPE A ÉCHELLE 1:2
DIA HOLE	DIAMÈTRE DU TROU
DETAIL 1-2D DETAIL OF HEAD FITTING (1 OFF) TYPE 'C' SCALE 1:2	DÉTAIL 1-2D DÉTAIL DU RACCORD SUPÉRIEUR (1) TYPE C ÉCHELLE 1:2
TURNBUCKLE JAW & JAW	TENDEUR À DEUX MÂCHOIRES
5 THK GALV ST FLOUNDER PLT (R 25TYP)	PLAQUE EN ACIER GALVANISÉ D'ÉPAISS. 5 (R 25TYP)
HOLE (TYP)	TROU (TYP)
RIDGE ROPE P & S	FILIN P & S
THIMBLE	BAGUE
SHACKLE	MANILLE
THIMBLE	BAGUE
24 DIA HOLE FOR 22 DIA HEX HD SCREW AND NUT	DIAMÈTRE DU TROU 24 POUR VIS ET ÉCROU À TÊTE HEX. 22 DIA
DETAIL 1-1B DETAIL OF STAY LUGS SCALE 1:2	DÉTAIL 1-1B DÉTAIL DES SUPPORTS DE FIXATION ÉCHELLE 1:2
PREVIOUS DND NO.	ANCIEN NUMÉRO DU MDN
SELECTED CLASS UNCLASSIFIED	CLASSE SÉLECTIONNÉE NON CLASSIFIÉ
1:50 UNO	1:50 UNO
MILLIMETRES	MILLIMÈTRES
HFX CLASS	CLASSE HALIFAX
AWNING & CANVAS PLAN	PLAN DE L'AUVENT ET DES TOILES

STANCHION NO	MONTANT N°
HEAD FITTING	RACCORD SUPÉRIEUR
HEIGHT 'H'	HAUTEUR H
HOOK	CROCHET
CLEAT	TAQUET
FIND NO	N° FIND
YES	OUI
NO	NON
40 DIAM ROUND BAR 200 LONG	BARRE RONDE DE 40 DIA ET DE 200 DE LONG.
ANGLE TO SUIT SLOPE OF AWNING	ANGLE CONVENANT À LA PENTE DE L'AUVENT
STANCHION AND ROUND BAR SLOTTED AND WELDED TO LUG	MONTANT ET BARRE RONDE INSÉRÉE DANS LE SUPPORT ET SOUDÉE À CELUI-CI
6 ALUM PLT EDGES POUNDED TO PREVENT CHAFING	6 CÔTÉS DE PLAQUE EN ALUM. POUR ÉVITER L'USURE PAR FROTTEMENT
ELEVATION AT TOP OF STANCHION SCALE 1:2	HAUTEUR AU SOMMET DU MONTANT ÉCHELLE 1:2
AFT	ARRIÈRE
MID	MILIEU
FWD	AVANT
12 THK ALUM PLT	PLAQUE EN ALUMINIUM DE 12 D'ÉPAISS.
ELEVATION 'A' – 'A' SCALE 1:2	HAUTEUR A – A ÉCHELLE 1:2
STANCHION ALUMINUM	MONTANT EN ALUMINIUM
PLT ALUM	PLAQUE EN ALUMINIUM
TYP	TYP.
USE 7/8" DIAM BOLT FROM RAST THROUGH COVER PLT	UTILISER DES BOULONS DE 7/8 PO À PARTIR DE L'ESPACE RAST EN PASSANT PAR LE COUVERCLE
COVER FLT	COUVERCLE
ELEVATION AT BASE OF STANCHION SCALE 1:2	HAUTEUR À LA BASE DU MONTANT ÉCHELLE 1:2
SHIP	NAVIRE
19 THK ALUMINUM BASE PLT	PLAQUE DE BASE EN ALUMINIUM DE 19 D'ÉPAISS.
COVER PLT	COUVERCLE
PLAN VIEW AT BASE OF STACHION SCALE 1:2	VUE EN PLAN À LA BASE DU MONTANT ÉCHELLE 1:2
AFT	ARRIÈRE
MID	MILIEU
FWD	AVANT
THIMBLE AT ENDS OF AWNINGS OR RINGS AT INTERMEDIATE SUPPORTS SUPPLIED WITH AWNINGS	BAGUE AUX EXTRÉMITÉS DES AUVENTS OU BAGUES AUX SUPPORTS INTERMÉDIAIRES FOURNIS AVEC LES AUVENTS
THIMBLE	BAGUE
SHACKLE	MANILLE
WEATHER PROTECTION FLAP 190 LONG	HOUSSE DE PROTECTION 190 LONG.
PENDANT 12 DIA 6/24 CONSTR GFSWR	6/24 CÂBLE D'ACIER GALVANISÉ SOUPLE DE CONSTR. DIA 12
ROLLER SHACKLE SEE DETAIL ON SHEET 3	MANILLE DE ROULEMENT – VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE 3

SNAP HOOKS SPACED 225 APART FITTED THROUGH EYELETS	MOUSQUETONS ESPACÉS DE 225 LES UNS DES AUTRES, FIXÉS À DES ŒILLETS
SIDE CUERTAIN	RIDEAU LATÉRAL
THIMBLE	BAGUE
HOOK	CROCHET
DOUBLE IN BLOCK WITH HOOK	DOUBLE DANS LE BLOC AVEC CROCHET
1220 ABOVE HEEL FITTING	1220 AU-DESSUS DU RACCORD DE GÎTE
POLYESTER 3 STRAND TWISTED 12 DIA	FILS À TROIS BRINS EN POLYESTER, TORSADÉ, DIA 12
TAILING CLEAT	TAQUET
610 ABOVE HEEL FITTING (TYP ALL CLEATS)	610 AU-DESSUS DU RACCORD DE GÎTE (TYP TOUS LES TAQUETS)
DOUBLE BLOCK WITH HOOK AND BECKET EYELETS SPACED 225 APART	BLOC DOUBLE AVEC CROCHET ET RINGOT ŒILLETS ESPACÉS DE 225 LES UNS DES AUTRES
NO 1 DECK	PONT N° 1
SECURE BOTTOM OF SIDE CURTAIN TO STANCHIONS WITH A 5 DIA POLYESTER ROPE	FIXER LE BAS DU RIDEAU AUX MONTANTS AVEC UNE CORDE EN POLYESTER DE DIA 5
TYPICAL STANCHION AT SIDES & END SCALE – 1:10	MONTANT DE TYPE COURANT SUR LES CÔTÉS AUX EXTRÉMITÉS ÉCHELLE – 1:10
DK PL 10 THK	PLAQUE DE PONT DE 10 D'ÉPAISS.
LINE OF SIDE CURTAINS	LIGNE DE RIDEAUX LATÉRAUX
TYPICAL ORIENTATION OF DECK PADS SCALE 1:10	ORIENTATION COURANTE DES SEMELLES DE PONT ÉCHELLE 1:10
HANGAR FACE BHD	CLOISON SUR LA FACE DU HANGAR
½" DIA STEEL RUOND BAR	BARRE RONDE EN ACIER DE ½ PO DIA
ABOVE NO 1 DK AT CENTRE TYP	AU-DESSUS DU PONT N° 1 AU CENTRE TYP.
DETAIL OF EYELET SCALE 1:2 (2 OFF REQUIRED)	DÉTAIL DE L'ŒILLET ÉCHELLE 1:2 (2 REQUIS)
12 DIA POLYESTER ROPE TO BE CONNECTED TO ST STEEL RING AT TOP CORNER OF AWNING. FED THROUGH EYELET AND LASHED TO CLEATS. P&S	CORDE EN POLYESTER DE DIA 12 À RELIER À L'ANNEAU EN ACIER INOX. SUR LE COIN SUPÉRIEUR DE L'AUVENT. LA FAIRE PASSER PAR LES ŒILLETS ET LA FIXER À L'AIDE DES TAQUETS. (B et T)
EYELET P&S OF SHIP	ŒILLET (B et T) DU NAVIRE
RIGOL	RIGOLE
HANGAR TOP	DESSUS DU HANGAR
VERTICAL PORTION OF AWNING	PARTIE VERTICALE DE L'AUVENT
SEE DET	VOIR DÉT.
25 RADIUS CORNER	COIN DE RAYON 25
600 WIDE STRIP I.W.O. RIDGE	BANDE LARGE 600 AU NIVEAU DE LA CRÊTE
FLIGHT DECK AWNING	AUVENT DU PONT D'ENVOL
CLEAT P&S	TAQUET (B et T)
WT DOOR	PORTE ÉTANCHE
1 DECK	PONT 1
SECTION LOOKING FORWARD	PARTIE ORIENTÉE VERS L'AVANT
UNCLASSIFIED	NON CLASSIFIÉ
DETAIL OF STANCHION HOOK	DÉTAIL DU CROCHET DU MONTANT

SCALE 1:2	ÉCHELLE 1:2
STAY	SUPPORT
STANCHION	MONTANT
PREFERRED LOCATION OF LUG IS ON FWD STAY. STAYS ARE INTERCHANGEABLE	L'EMPLACEMENT IDÉAL DU SUPPORT EST À L'AVANT. LES SUPPORTS SONT INTERCHANGEABLES
PLAN VIEW OF STANCHION LUG SCALE 1:15	VUE EN PLAN DU SUPPORT DU MONTANT ÉCHELLE 1:15
STANCHION	MONTANT
12 THK ALUM PLT	PLAQUE EN ALUMINIUM DE 12 D'ÉPAISS.
ONE LUG TO BE FITTED TO ONE STAY OF EACH STANCHION	UN SUPPORT DOIT ÊTRE INSTALLÉ À UN RACCORD SUR CHAQUE MONTANT
S1 TO S14 ONLY	S1 À S14 SEULEMENT
DECK	PONT
DETAIL OF STANCHION LUG SCALE 1:5	DÉTAIL DU SUPPORT DU MONTANT ÉCHELLE 1:5
1 ¾" ID ST STEEL RING	ANNEAU EN ACIER INOX DE DIA INT. DE 1 ¾ PO
3 DIA ST STEEL ROUND BAR	BARRE RONDE EN ACIER INOX DE DIA 3
50 WIDE X 300 LONG NYLON STRAP SEWN ONTO REINFORCING	COURROIE EN NYLON DE 50 DE LARG. X 300 DE LONG. COUSUE DANS LE RENFORT
12 DIA POLYESTER BOLTROPE SEWN ON OUTSIDE EDGE	CORDAGE EN POLYESTER DE DIA 12 COUSU SUR LA BORDURE EXTÉRIEURE
DACRON REINFORCING	RENFORT EN DACRON
VERTICAL PORTION OF AWNING	PARTIE VERTICALE DE L'AUVENT
TABLING	DÉPÔT
FLIGHT DECK AWNING	AUVENT DU PONT D'ENVOL
12 DIA POLYESTER BOLTROPE SEWN ON OUTSIDE	CORDAGE EN POLYESTER DE DIA 12 COUSU SUR LA BORDURE EXTÉRIEURE
DACRON AWNING	AUVENT EN DACRON
DETAIL AT AWNING CORNER SCALE 1:10	DÉTAIL DU COIN DE L'AUVENT ÉCHELLE 1:10
DETAIL AT AWNING SIDES AND ENDS SCALE 1:10	DÉTAIL – CÔTÉS ET EXTRÉMITÉS DE L'AUVENT ÉCHELLE 1:10
NOTES	REMARQUES
STANDARD ZIG-ZAG SEAMING TO BE USED OF AWNING AND SIDE CURTAIN.	COUTURE STANDARD EN ZIG-ZAG À UTILISER POUR L'AUVENT ET LE RIDEAU LATÉRAL
ALL AWNINGS TO BE MANUFACTURED FROM DACRON 195 G/M2. (STOCK NO. 8305-21-843-63601)	TOUS LES AUVENTS DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉS À PARTIR DE DACRON 195 G/M2. (N° DE NOMENCLATURE 8305-21-843-63601)
ALL CLOTHS TO BE CONTINUOUS FROM SIDE TO SIDE. CLOTHS MUST NOT BE JOINED.	TOUS LES TISSUS DOIVENT ÊTRE D'UNE SEULE PIÈCE. IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE COUTURES.
100 DIAMETER RE-INFORCING TO BE FITTED IN WAY OF ALL EYELETS ON AWNING SIDES AND ENDS.	RENFORT DE DIA 100 À FAIRE PASSER DANS TOUS LES ŒILLETS SUR LES CÔTÉS ET LES EXTRÉMITÉS DE L'AUVENT.
ALL STANCHIONS AND DECK PADS TO BE MARKER S1 S2 FWD AFT ETC TO FACILITATE ERECTION AND DISMANTLING OF AWNINGS	TOUS LES MONTANTS ET SEMELLES DE PONT DOIVENT ÊTRE MARQUÉS S1 S2 AVANT, ARRIÈRE, ETC. POUR FACILITER L'INSTALLATION ET LE DÉMANTÈLEMENT DES AUVENTS
HANGAR FACE BHD	CLOISON – FACE DU HANGAR

100 X 4 STEEL RIGOL	RIGOLE EN ACIER 100 X 4 L
SECTION IWO RIGOL	SECTION AU NIVEAU DE LA RIGOLE
SELECTED CLASS	CLASSE SÉLECTIONNÉE
UNCLASSIFIED	NON CLASSIFIÉ
MILLIMETRES	MILLIMÈTRES
HFX CLASS	CLASSE HALIFAX
AWNING & CANVAS PLAN	PLAN DE L'AUVENT ET DE LA TOILE

60 DIA HOLE IN CANVAS AND RE-INFORCING 12 DIA POLYSTER BOLTROPE SEWN ON OUTSIDE	TROU DE 60 DIA DANS LA TOILE ET CORDAGE EN POLYESTER DE RENFORT DE 12 DIA COUSU À L'EXTÉRIEUR
50 WIDE NYLON STRAP SEWN INTO RE- INFORCING	COURROIE EN NYLON DE 50 DE LARGEUR COUSUE DANS LE RENFORT
3 DIA ST STEEL ROUND BAR	BARRE RONDE EN ACIER INOX. DE DIA 3
40 DIA SR PIN	TIGE DE DIA 40
1 3/4" ID ST STEEL RING	ANNEAU DE 1 3/4 PO DE DIA INT. EN ACIER INOX.
SCALE 1:2	ÉCHELLE 1:2
50 WIDE NYLON STRAP (200) LONG SEWN INTO RE-INFORCING	COURROIE EN NYLON 50 DE LARG. (200) DE LONG. COUSUE DANS LE RENFORT
DACRON RE-INFORCING	RENFORT EN DACRON
DACRON	DACRON
STANCHION	MONTANT
AFT	ARRIÈRE
MID	MILIEU
FWD	AVANT
NTS	NTS
DETAIL OF AWNING AND STANCHION CONNECTIONS AT AFT MID FWD	DÉTAIL DE L'AUVANT ET DES RACCORDS DES MONTANTS À L'ARRIÈRE, AU MILIEU ET À L'AVANT
3/4 DIA HOLE 20 DEEP-TAPPED 10 UNC-2B	3/4 DIAMÈTRE DU TROU TARAUDÉ EN PROFONDEUR 20, 10 UNC-2B
STEEL PLATE 25 THK	PLAQUE EN ACIER 25 D'ÉPAISS.
NOTE 3/4 LG X 3/4 " DIA STAINLESS STEEL 10 UNC HEX SOCKET SET SCREW INSERTS TO BE FITTED IN HOLES WHEN STANCHIONS NOT IN USED. WHEN STANCHION ARE IN USE.	REMARQUE DOUILLE HEXAGONALE AVEC VIS DE 3/4 LONG. X 3/4 PO DIA EN ACIER INOXYDABLE, 10 UNC À INSÉRER DANS LES TROUS LORSQUE LES MONTANTS NE SONT PAS UTILISÉS.
DETAIL OF DECK PAD SCALE 1:2 (42 OFF)	DÉTAIL DE LA SEMELLE DE PONT ÉCHELLE 1:2 (42)
OUTLINE OF STANCHION LEG	LIMITES DU PIED DU MONTANT
21 DIA HOLE	21 DIAMÈTRE DU TROU
ALUMINUM PLATE 13 THK	PLAQUE EN ALUMINIUM DE 13 D'ÉPAISS.
DETAIL OF HEEL FITTING SCALE 1:2 (42 OFF)	DÉTAIL DU RACCORD DE GÎTE ÉCHELLE 1:2 (42)
HEIGHTS GIVEN TO THIS POINT	HAUTEURS DONNÉES À CE POINT-CI
50 WIDE F B	F B D'UNE LARG. DE 50
12 THK	12 D'ÉPAISS.
HOOK TYPE 'A' (4 OFF) SCALE 1:2	CROCHET DE TYPE A (4) ÉCHELLE 1:2
HOOK TYPE 'B' (5 OFF) SCALE 1:2	CROCHET DE TYPE B (5) ÉCHELLE 1:2
HOOK TYPE	TYPE DE CROCHET
ABV. OK	AU-DESSUS OK
DOOR	PORTE
HANGAR DOOR OPENING	OUVERTURE DE LA PORTE DU HANGAR
ABOVE DECK P&S	AU-DESSUS DU PONT (B et T)
P&S	(B et T)
NO 01 DECK	PONT N° 1

AWNING TACKLE SET SAME AS SIDE STANCHION FITTED AT HOOK w/CLEAT P&S	GRÉEMENT COURANT POUR AUVENT, MÊME QUE LE MONTANT LATÉRAL, AU CROCHET AVEC TAQUET (B et T)
CLEAT P&S	TAQUET (B et T)
KNUCKLE OF SHIP	GOVERNAIL DU NAVIRE
SECTION LOOKING FORWARD AT HANGAR END FR 47.5	SECTION ORIENTÉE VERS L'AVANT DE L'EXTRÉMITÉ DU HANGAR, COUPLE 47.5
SHOWING LOCATION OF HOOKS FOR AWNINGS	MONTRE L'EMPLACEMENT DES CROCHETS POUR LES AUVENTS
UNCLASSIFIED	NON CLASSIFIÉ
LINE OF SIDE CURTAIN P&S	LIGNE DE RIDEAUX LATÉRAUX (B et T)
DOOR OPENING FLAPS IOW BROW ENTRANCE P&S	VOLETS D'OUVERTURE DE PORTE AU NIVEAU DE L'ENTRÉE DE LA PASSERELLE (B et T)
NOTE EDGE OF OPENINGS IN AWNINGS TO BE IN LINE WITH HOOKS ON HANGAR BHD	REMARQUE : LES BORDS DES OUVERTURES DANS LES AUVENTS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS AVEC LES CROCHETS SUR LA CLOISON DU HANGAR
LINE OF END CURTAIN	LIGNE DU RIDEAU D'EXTRÉMITÉ
SEE DETAIL THIS SHT	VOIR DÉTAILS SUR CETTE FEUILLE
AFT	ARRIÈRE
MID	MILIEU
FWD	AVANT
600 WIDE RE-INFORCING STRIP P&S	BANDES DE RENFORT 600 DE LARG. (B et T)
600 WIDE RE-INFORCING STRIP OF SHIP	BANDES DE RENFORT 600 DE LARG. SUR LE NAVIRE
NOTE TURNBUCKLETS TO BE FITTED AT S1 AND FWD	REMARQUE : LES TENDEURS DOIVENT ÊTRE FIXÉS À S1 ET À L'AVANT
STAIRS TO FLIGHT DECK P&S	ESCALIERS VERS LE PONT D'ENVOL (B et T)
DOOR OPENING FLAPS IWO STAIRS P&S	VOLETS D'OUVERTURE DE PORTE AU NIVEAU DES ESCALIERS (B et T)
STANCHIONS & STAYS	MONTANTS ET SUPPORTS
AWNING RE-INFORCEMENT SEE DETAILS – SHT 2	RENFORCEMENT DES AUVENTS – VOIR DÉTAILS – FEUILLE 2
NOTE SIDE CURTAIN TO BE NEATLY SLOTTED AROUND THE LSO COMPARTMENT EDGES OF SLOT TO BE SIMILAR TO THOSE DETAILED ON SHT 2	REMARQUE : LE RIDEAU LATÉRAL DOIT ÊTRE BIEN PROPREMENT INSÉRÉ DANS DES FENTES AUTOUR DU COMPARTIMENT DE L'OFFICIER D'APPONTAGE – COMME CELLES INDICQUÉES SUR LA FEUILLE 2
LINE OF FLIGHT DECK	LIGNE DE PONT D'ENVOL
PLAN VIEW OF FLIGHT DECK AWNING SCALE – 1:50	VUE EN PLAN DE L'AUVENT DU PONT D'ENVOL ÉCHELLE – 1:50
SHACKLE	MANILLE
17 DIA HOLE	DIAMÈTRE DU TROU 17
ROLLER	ROULEAU
5 DIA HOLE FOR 4 DIA COTTER PIN	5 DIAMÈTRE DU TROU POUR GOUPILLES FENDUES DE 4 DIA
DIA	DIAMÈTRE
PIN	TIGE
WASHER	RONDELLE
DETAIL OF ROLLER SHACKLE ASSEMBLY SCALE 1:2	DÉTAIL DE LA MANILLE DU ROULEAU ÉCHELLE : 1:2

(14 OFF REQUIRED)	(14 REQUIS)
SELECTED CLASS UNCLASSIFIED	CLASSE SÉLECTIONNÉE NON CLASSIFIÉ
HFX CLASS	CLASSE HALIFAX
AWNING & CANVAS PLANS	PLANS DES AUVENTS ET DE LA TOILE

UNCLASSIFIED	NON CLASSIFIÉ
LIST OF CANVAS GEAR	Liste des pièces d'équipement pour la toile
FIND NO.	N° FIND
QTY	QTÉ
ITEM	ARTICLE
REMARKS	REMARQUES
10 MAN INFLATABLE BOAT	CANOT PNEUMATIQUE 10 PERSONNES
6 MAN INFLATABLE BOAT	CANOT PNEUMATIQUE 6 PERSONNES
RIGID INFLATABLE BOAT	CANOT PNEUMATIQUE RIGIDE
R A S PROBE RECEIVER (PORT)	RÉCEPTEUR À SONDE R A S (BÂBORD)
R A S PROBE RECEIVER (STARBOARD)	RÉCEPTEUR À SONDE R A S (TRIBORD)
SIGNALLING PROJECTOR	PROJECTEUR DE SIGNALLEMENT
GYRO BOWL REPEATER	RÉPÉTEUR DE COMPAS GYROSCOPIQUE
AFT MOORING / TOWING CAPSTAN	AMARRES ARRIÈRE / GUINDEAU DE REMORQUAGE
FWD ANCHOR WINDLASS / CAPSTAN	GUINDEAU D'ANCRE AVANT / CAPSTAN
FWD MOORING / TOWING WINDLASS	AMARRES AVANT / GUINDEAU DE REMORQUAGE
PORT R A S LINE TENCING WINCH	TREUIL TENDEUR DE LIGNE R A S – BÂBORD
STBD R A S LINE TENDING WINCH	TREUIL TENDEUR DE LIGNE R A S – TRIBORD
FWD R A S WINCH	TREUIL R A S AVANT
AFT CAPSTAND CONTROLLER	CONTRÔLEUR DE CABESTAN ARRIÈRE
FWD CAPSTAND CONTROLLER	CONTRÔLEUR DE CABESTAN AVANT
R A S WINCH CONTROLLER (PORT)	CONTRÔLEUR DE TREUIL R A S (BÂBORD)
R A S WINCH CONTROLLER (STARBOARD)	CONTRÔLEUR DE TREUIL R A S (TRIBORD)
FWD R A S WINCH CONTROLLER	CONTRÔLEUR DE TREUIL AVANT R A S
HEADSET STOWAGE BOX	BOÎTE DE RANGEMENT DES CASQUES
LEVEL II SHINCOM TERMINALS	TERMINAUX DU SHINCOME - NIVEAU II
LEVEL II SHINCOM TERMINAL	TERMINAUX DU SHINCOME - NIVEAU II
CHAIN PIPE DECK BOLSTER COVER (PORT)	COUVERCLE DE LA TRAVERSE DU CONDUIT DE CHÂÎNES DU PONT (BÂBORD)
CHAIN PIPE DECK BOLSTER COVER (STARBOARD)	COUVERCLE DE LA TRAVERSE DU CONDUIT DE CHÂÎNES DU PONT (TRIBORD)
EXHAUST TRUNK VENT	ÉVENT DE LA CONDUITE D'EXTRACTION
NOTES FOR CANVAS GEAR	REMARQUES POUR LES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT DE LA TOILE
DOUBLING OR PAD PIECES OF CLIMATITE OR LEATHER ARE TO BE FITTED TO CANVAS COVERS WHERE NECESSARY.	UNE DOUBLURE OU DES MORCEAUX DE CLIMATITE OU DE CUIR DOIVENT ÊTRE FIXÉS SUR LES TOILES, AU BESOIN.
COVERS TO BE CLOTH, LAMINATED, NYLON & POLYVINYLCHLORIDE SPEC D-80-001-065/SF-001. TYPE III (610g/M SO) COLOUR GREY.	LE RECOUVREMENT DOIT ÊTRE EN TISSU, LAMINÉ, EN NYLON ET CHLORURE DE POLYVINYLE, SPÉC. D-80-001-065/SF-001. TYPE III (610g/M SO), DE COULEUR GRISE.
THE CANVAS SHALL BE MACHINE STITCHED WITH DACRON THREAD.	LA TOILE DOIT ÊTRE COUSUE À LA MACHINE AVEC FIL EN DACRON
ALL GROMETS SHALL BE OF BRASS SPUR TOOTH PATTERN.	TOUS LES ŒILLETS DOIVENT AVOIR UNE DENTURE DROITE EN LAITON
ALL COVERS SHALL BE MARKED IN PLAIN LETTERS TO DESIGNATE THE PURPOSE FOR WHICH THEY ARE INTENDED.	TOUS LES RECOUVREMENTS DOIVENT ÊTRE MARQUÉS À L'AIDE DE LETTRES UNIES POUR INDiquer À QUEL USAGE ILS SONT DESTINÉS.

SEAMS OF COVERS TO BE MADE WATERTIGHT BY THE USE OF ADHESIVE BETWEEN THE TWO PARTS OF MATERIAL TO BE JOINED. THE STITCHING BEING COMPLETED BEFORE THE ADHESIVE HAS SET. A COAT OF ADHESIVE COLOURED TO MATCH THE FABRIC SHALL BE PAINTED OVER THE SEAM AFTER SEWING.	LES COUTURES DES COUVERTURES DOIVENT ÊTRE RENDUES ÉTANCHES GRÂCE À DU RUBAN ADHÉSIF ENTRE LES DEUX PARTIES À JOINDRE. LES COUTURES DOIVENT ÊTRE TERMINÉES AVANT QUE L'ADHÉSIF AIT DURCI. UNE COUCHE D'ADHÉSIF DONT LA COULEUR CORRESPOND AU TISSU DOIT ÊTRE PEINTE SUR LA COUTURE APRÈS LA COUTURE.
COVERS TO BE SELF SECURING AROUND WEATHERDECK ITEMS BY MEANS OF DRAW STRING OR VELCRO STRAPS. IE THERE WILL BE NO CONNECTIONS TO EYEPLATES ON THE DECK OR ON BULKHEADS.	LES RECOUVREMENTS DOIVENT ÊTRE AUTOAGRIPPANT AUTOUR DES ARTICLES DU PONT SUPÉRIEUR, GRÂCE À UNE FERMETURE À CORDON OU À DES BANDES DE VELCRO. IL N'Y A AUCUN RACCORD AUX PLATINES À ŒIL SUR LE PONT OU SUR LES CLOISONS.
(TYP)	(TYP)
SUPPORT WIRE 5 DIA GALV STEEL	FIL DE SOUTIEN 5 DIA EN ACIER GALVANISÉ
SNAP HOOK	MOUSQUETON
EYELET	ŒILLET
CURTAIN	RIDEAU
LASH BOTTOM OF CURTAIN TO EXISTING HELICOPTER TIE-DOWNS WITH 5 DIA POLYESTER ROPE	BAS DU RIDEAU À LIER AUX FIXATIONS EXISTANTES POUR HÉLICOPTÈRES DE LA CORDE EN POLYESTER DIA 5
NO 1 DECK	PONT N° 1
EYELET	ŒILLET
TYPICAL ARRANGEMENT OF SIDE AND END CURTAINS IN HANGAR NTS NOTE CURTAIN TO BE ONE CONTINUOUS CLOTH	ARRANGEMENT DE TYPE COURANT POUR LES CÔTÉS ET LES EXTRÉMITÉS DU RIDEAU DANS LE HANGAR NTS REMARQUE : LE RIDEAU DOIT ÊTRE CONSTITUÉ D'UNE SEULE PIÈCE DE TISSU
SHACKLE PORT SIDE ONLY	MANILLE LYRE, CÔTÉ BÂBORD SEULEMENT
THIMBLE P&S	BAGUE (B et T)
BHD	CLOISON
PADEYE P&S	PLATINE À ŒIL (B et T)
HANGAR	HANGAR
SUPPORT FOR SIDE & END CURTAINS DIA FLEXIBLE GLAV STEEL WIRE ROPE	SUPPORT POUR LES CÔTÉS ET LES EXTRÉMITÉS DU RIDEAU GRÂCE À UN CÂBLE MÉTALLIQUE SOUPLE EN ACIER GALVANISÉ
SHACKLE P&S	MANILLE (B et T)
THIMBLE P&S	BAGUE (B et T)
TURNBUCKLE	TENDEUR
TURNBUCKLE P&S	TENDEUR (B et T)
PLAN VIEW OF HANGAR AT 01 DECK SHOWING SIDE AND END CURTAINS INSIDE HANGAR	VUE EN PLAN DU HANGAR SUR LE PONT 1, MONTRANT LE CÔTÉ ET L'EXTRÉMITÉ DU RIDEAU À L'INTÉRIEUR DU HANGAR
STRINGER 300 WEB 80 X 8 FF	TÔLE GOUITTIÈRE LONGITUDINALE 300, 80 X 8 FF
PADEYE	PLATINE À ŒIL
NO 01 DECK	PONT N° 1
BLKD	CLOISON
ABOVE NO 1 DECK	AU-DESSUS DU PONT N° 1
ELEVATION 4-4C SCALE – 1:25	HAUTEUR 4-4C ÉCHELLE – 1:25

PADEYE P&S	PLATINE À ŒIL (B et T)
LONGITUDINAL BLKD 4000 OFF CL P&S	CLOISON LONGITUDINALE 4000 CL (B et T)
SECTION 4-3C SCALE - 1:25	SECTION 4-3C ÉCHELLE - 1:25
HANGAR END BLKD	CLOISON D'EXTRÉMITÉ DU HANGAR
350 WEB 200 X 15 FF	350 WEB 200 X 15 FF
NO 01 DECK STRINGER	TÔLE GOUTTIÈRE DU PONT N° 1
PADEYE P&S	PLATINE À ŒIL (B et T)
ELEVATION 4-4A SCALE – 1:25	HAUTEUR 4-4A ÉCHELLE – 1:25X
8 THK	8 D'ÉPAISS.
DETAIL OF PADEYE SCALE – 1:2	DÉTAIL DE LA PLATINE À ŒIL ÉCHELLE – 1:2
SELECTED CLASS UNCLASSIFIED	CLASSE SÉLECTIONNÉE NON CLASSIFIÉ
HFX CLASS	CLASSE HALIFAX
AWNING & CANVAS PLAN	PLAN DE L'AUVENT ET DE LA TOILE

## INSTRUCTION DE TRAVAIL

INSTR. DE TRAV. NO NA 15.113	CLIENT CLASSE HALIFAX	PRÉPARÉ PAR Ron. Sanford	BUREAU IMFCS/ BAN	TÉL. 427-3927	DATE 25 déc. 2015
Page 1 de 3					

## 1.00 DOCUMENTS PERTINENTS

- 1.1 Dessins
  - 1.1.1 Dessin de référence du MDN n° HFX-028-445-000-02.
  - 1.1.2 Figure 1 du présent document.
  - 1.1.3 Spécifications
  - 1.1.4 Aucune

## 1.2 Manuels

- 1.2.1 Aucun

## 2.00 EXIGENCES LIÉES AU MATÉRIEL

2.1 Équipement et matériaux à déposer

- 2.1.1 Aucun

2.2 Équipement et matériaux requis :

- 2.2.1 L'entrepreneur doit fournir tous les matériaux. Se reporter à la section 1.01.1.

## 3.00 DESCRIPTION DES TRAVAUX REQUIS

## 3.1 But

- 3.1.1 Ces instructions visent à préciser les travaux requis pour fabriquer un nouvel auvent de pont d'envol avec des rabats de protection contre les intempéries et des parois d'extrémité amovibles. La partie verticale doit être fixée à la face/porte du hangar, sur le pont d'envol (1 pont), entre le couple 47,5 et 800 mm à l'arrière du couple 59, sur une frégate de patrouille de la classe Halifax.

3.2 Matériel et matériaux à déposer

- 3.2.1 Aucun.

## 3.3 Déplacements

- 3.3.1 Aucun.

## 3.4 Installations

- 3.4.1 L'entrepreneur doit fabriquer un nouvel auvent de pont d'envol (voir figure 1), (composants, c.-à-d. tissus/corde seulement) complet, avec dessus/toit, face de hangar/section de porte verticale, rabats de protection contre les intempéries et côtés/parois d'extrémité amovibles pour s'adapter à une frégate de la classe Halifax. Le dessin du paragraphe 1.01.1 est fourni à des fins de référence seulement et l'on recommande que l'équipage du navire installe un auvent complet pour l'utiliser comme modèle.

- 3.4.2 2 L'entrepreneur doit fabriquer des sacs aériés (mailles de filet) pour l'entreposage/le transport.

## 4.00 INSTRUCTIONS SPÉCIALES

4.1 Protection et nettoyage

- 4.01.1 Au besoin.

## INSTRUCTION DE TRAVAIL

INSTR. DE TRAV. NO NA 15.113 Page 2 de 3	CLIENT CLASSE HALIFAX	PRÉPARÉ PAR Ron.Sanford	BUREAU IMFCS/ BAN	TÉL. 427- 3927	DATE 25 déc. 2016
---	-----------------------------	----------------------------	-------------------------	----------------------	----------------------

- 4.2.1 Aucun.
- 4.3 Exigences pour l'entrée en cale sèche
- 4.3.1 Aucune.
- 4.4 Rinçage
- 4.4.1 Aucun.
- 4.5 Procédures spéciales
- 4.5.1 Aucune.
- 4.6 Exigences liées à l'environnement
- 4.6.1 Aucune.
- 4.7 Représentant des services techniques
- 4.7.1 Aucun.
- 4.8 Manutention de matières dangereuses
- 4.8.1 Aucune.
- 4.9 Exigences liées à la protection de l'environnement
- 4.9.1 Au besoin.
- 4.10 Dispositions de rechange lors du travail sur des appareils
- 4.10.1 Aucune.
- 5.00 INSPECTION ET ESSAIS**
- 5.1 Inspection
- 5.1.1 Aucune.
- 5.2 Essais
- 5.2.1 Une fois terminé, l'auvent doit être installé sur le navire du client et toute lacune doit être corrigée par l'entrepreneur.
- 6.00 TRAVAUX D'ACHÈVEMENT**
- 6.1 Aucun.
- 6.2 Dessins de catégorie choisie/ « tel qu'installé »
- 6.02.1 Aucun.

Préparé par : Ron Sanford, IMFCS/GEN/BAN/IC.....427-3927

Révisé par : Mike MacIsaac, IMFCS/GEN/BAN/CN.....427-3802

## INSTRUCTION DE TRAVAIL

INSTR. DE TRAV. NO NA 15.113	CLIENT CLASSE HALIFAX	PRÉPARÉ PAR Ron. Sanford	BUREAU IMFCS/ BAN	TÉL. 427- 3927	DATE 25 déc. 2015
Page 3 de 3					

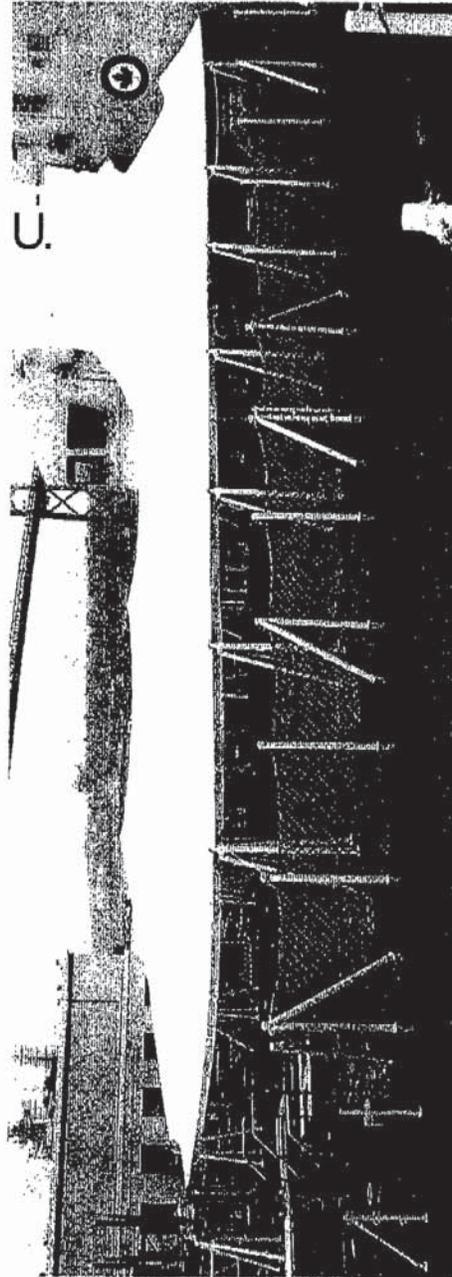


Figure 1.

Remarque : Des parois latérales sont requises, mais elles ne figurent pas sur la photographie



Government of Canada / Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat  
W3554-166162

Security Classification / Classification de sécurité  
UNCLASSIFIED

APR 08 2016

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)  
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction
DND		Fleet Maintenance Facility Cape Scott
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Manufacture various awning for HMC Ships,  ****Supplier will require access to vessels to ensure proper fit****		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: <input type="checkbox"/>
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED <input type="checkbox"/>	PROTECTED A <input type="checkbox"/>
PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED <input type="checkbox"/>	PROTECTED B <input type="checkbox"/>
PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C <input type="checkbox"/>
PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET <input type="checkbox"/>
SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET <input type="checkbox"/>
TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>
TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>



**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
 Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  
 No / Non  Yes / Oui  
 If Yes, indicate the level of sensitivity:  
 Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
 Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  
 No / Non  Yes / Oui

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :  
 Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS<br>COTE DE FIABILITÉ | <input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL<br>CONFIDENTIEL           | <input type="checkbox"/> SECRET<br>SECRET           | <input type="checkbox"/> TOP SECRET<br>TRÈS SECRET               |
| <input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT<br>TRÈS SECRET - SIGINT        | <input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL<br>NATO CONFIDENTIEL | <input type="checkbox"/> NATO SECRET<br>NATO SECRET | <input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET<br>COSMIC TRÈS SECRET |
| <input type="checkbox"/> SITE ACCESS<br>ACCÈS AUX EMPLACEMENTS              |   |   |  |

Special comments:  
 Commentaires spéciaux :

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
 REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
 Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  
 No / Non  Yes / Oui  
 If Yes, will unscreened personnel be escorted?  
 Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  
 No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
 Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  
 No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
 Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  
 No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
 Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  
 No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
 Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  
 No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
 Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  
 No / Non  Yes / Oui



**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC							
	A	B	C	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET		
				CONFIDENTIEL		TRES SECRET	NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIEL		COSMIC TRES SECRET	A	B	C	CONFIDENTIEL		TRES SECRET		
Information / Assets / Renseignements / Biens / Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
IT Link / Lien électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).